

Troisième séance de la séance ordinaire du 9 mai 2017

À la troisième séance de la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 9 mai 2017 tenue le 29 mai 2017, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

2017-05-142 Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la séance soit ouverte.

2017-05-143 Renouvellement du contrat de déneigement avec le ministère des Transports

ATTENDU QUE le contrat de déneigement octroyé à la municipalité par le ministère des Transports venait à échéance en avril 2017 ;

ATTENDU QUE le ministère nous a fait parvenir une nouvelle proposition ;

ATTENDU QUE ce nouveau contrat porte le #850918236 et le # dossier 9006-17-4526 ;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le maire est autorisé à signer le nouveau contrat de déneigement avec le ministère des Transports.

2017-05-144 Autorisation de participer à la rencontre d'information sur l'activité de triathlon Canadaman/canadawoman

ATTENDU QUE les organisateurs du Triathlon extrême qui aura lieu la fin de semaine des 8 et 9 juillet prochain invitent les représentants des municipalités traversées par le triathlon à une rencontre d'information, qui aura lieu à Lac-Mégantic le 31 mai prochain ;

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le maire est autorisé à y participer.

**2017-05-145 Projet de loi no 122 – Demande d’adoption du projet de loi
avant les élections municipales du 5 novembre 2017**

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no 122 s’inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu’avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d’autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l’avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d’en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu sur division par les conseillers et conseillères présents

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale du Québec d’accélérer l’étude détaillée du projet de loi no 122;

DE DEMANDER qu’à la suite de l’étude détaillée, les membres de l’Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

QUE la présente résolution soit envoyée à la FQM qui s’occupera des suivis auprès des personnes concernées.

*Le conseiller, Monsieur Raymond Goyette, enregistre sa dissidence.

2017-05-146 Ajournement de la séance

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit ajournée au mardi 6 juin 2017 à 19h00. (Il est 21h10).

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière